

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2798 - MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016

## INSÉCURITÉ

## Fin d'année ensanglantée au Nord-Kivu

Le 25 décembre, une milice de l'ethnie Nande a fait irruption dans la localité de Nyanzale à une centaine de kilomètres de Goma. Les assaillants ont tué treize civils et ont perdu dans leur rang trois miliciens abattus dans la foulée de l'intervention des éléments des Fardc basés dans la région. Cette attaque fait suite à celle menée le jeudi dernier par les Mai Mai Nyatura, un groupe d'autodéfense hutu qui ont tué treize civils Nande dans une localité voisine, Bwalanda.

Toutefois, les autorités administratives et militaires se sont refusées à faire le lien entre les deux attaques. Le conflit ethnique entre les communautés Nande et Hutu est exacerbé depuis plus d'un an par une série d'attaques de villages par des milices de chaque camp dans une zone couvrant les confins des territoires de Rutshuru, Lubero et Masisi, dans le centre du Nord-Kivu.

Page 12



Une trentaine des personnes tuées rien qu'au dernier week-end

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Adoption de plus de 500 millions de dollars de crédits provisoires



Face à l'absence d'une loi de finance dûment votée à la suite de la démission presque en cascade du gouvernement Matata qui n'a pas eu le temps matériel d'examiner le projet de loi portant le budget de l'exercice 2017 lors de la session parlementaire de septembre 2016, l'actuel Premier ministre n'avait pas d'autre choix

que de solliciter l'ouverture des crédits provisoires. Ceux-ci sont estimés à hauteur de 557,9 milliards de francs congolais (5 654 937 304 USD). En recettes comme en dépenses, ces crédits provisoires représentent le douzième du rectificatif budgétaire du 29 juin 2016 arrêté à 6 694 milliards FC.

Des députés nationaux au cours d'une plénière. Sammy Badibanga et son équipe disposent désormais d'un outil de gestion censé leur permettre de fonctionner normalement jusqu'à l'adoption au cours de la présente session extraordinaire au Parlement du budget 2017 proprement dit.

Page 12

## ÉVÈNEMENTS DU 19, 20 ET 21 DÉCEMBRE

## Des ONG dénoncent de graves violations des droits de l'Homme

Pour ces ONG, l'acte posé par les forces de l'ordre et de sécurité était visiblement prémédité, vu les annonces et déclarations qui l'ont précédé, relayées par le communiqué du porte-parole de la police nationale et par les menaces du commandant de la police/ville de Kinshasa. Ces ONG notent dans leur déclaration du 23 décembre que les actions menées par la population le 19 décembre à travers le pays ont été commandées par le doute qui persistait dans l'opinion sur le respect du délai constitutionnel en rapport avec le mandat du chef de l'État. Une déclaration claire du chef de



Lecture de la déclaration de l'ANMDH

l'État, indiquent-elles, sur le respect de la Constitution, notamment sur le nombre de mandat, aurait apaisé le climat politique et éviter au peuple d'être tenté de résister en se conformant à l'article 64 de la loi fondamentale, pensent-elles.

Page 12

## MINISTÈRE DES SPORTS

## Denis Kambayi s'en va, Willy Bakonga revient

Après une année passée au ministère des Sports, Denis Kambayi a cédé le tablier à Willy Bakonga au terme de la publication, le 19 décembre, des membres du gouvernement d'union nationale dirigé par le Premier ministre Sammy Badibanga. Denis Kambayi s'en va avec un bilan

- particulièrement sportif - assez positif. Mais avant de quitter les locaux du ministère des Sports, Denis Kambayi a pris la décision de stopper le championnat national de football, une mesure très critiquée dans le giron du football national, comme s'il s'en allait sur un bémol.

Le nouveau venu au ministère des Sports n'est en fait pas nouveau à ce Portefeuille. Membre de la majorité présidentielle au sein du mouvement Mai-Mai de l'ex-province de l'Équateur, Willy Bakonga a été ministre des Sports au sein du gouvernement Gizenga II de 2007 à 2008. Page 13



## ÉDITORIAL

## Bilan 2016 (2)

Autant le bilan politique de l'année qui s'achève apparaît globalement positif - mise à part, bien sûr, la dérive criminelle du « Pasteur Ntoumi » dans le département du Pool -, autant le bilan économique et social s'avère préoccupant. Non parce que les autorités congolaises auraient mal géré les finances publiques pendant ces douze mois, mais parce que l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux a plombé de façon dramatique les ressources de l'Etat.

Aussi imprévisible que brutale cette crise s'est produite pour le Congo au pire moment dans la mesure où le programme des grands travaux conduit depuis quinze ans était sur le point de s'achever et où l'Etat devait décaisser à ce titre des sommes considérables, dans la mesure aussi où la facture de grands événements comme les Jeux Africains de 2015 arrivait à échéance. Elle a provoqué des retards dans les règlements de toute nature qui ont impacté durement l'économie congolaise, plongeant de très nombreuses entreprises mais aussi plusieurs grandes collectivités locales dans un abîme financier qui les a empêchées de régler les salaires de dizaines, de centaines de milliers de familles.

La crise sociale qui découle de la crise financière provoquée par la chute des prix du baril est loin d'être résolue alors que s'achève l'année 2016. Elle aura donc de lourdes conséquences dans les semaines et les mois à venir même si les accords conclus au plan mondial par les principaux pays producteurs laissent prévoir une stabilisation durable des cours sur le marché mondial.

Elle a cependant un avantage qui pourrait s'avérer déterminant dès l'année 2017 puisqu'elle conduit l'Etat congolais à s'attaquer résolument aux excès de toutes sortes qui minent ses finances : dépenses publiques excessives, dérives financières de nombreuses administrations et entreprises publiques, corruption gangrénant des pans entiers de l'économie nationale, faible rendement des impôts et taxes diverses prélevés sur les contribuables etc. Chargé de mettre en place une politique d'austérité efficace, le gouvernement que conduit le Premier ministre doit relever ce défi sans délai et tout indique aujourd'hui qu'il le fera.

Conclusion de ce qui précède, 2017 pourrait bien corriger les défauts de la gouvernance publique et permettre la relance de notre économie (à suivre).

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le Club 2002 PUR, toujours préoccupé par la situation d'insécurité dans le Pool

Réuni le 23 décembre à Brazzaville sous la direction de son secrétaire général, Juste Désiré Mondelé, le secrétariat permanent du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), a, entre autres, examiné la situation politique nationale marquée par l'insécurité dans le Pool.

La situation d'insécurité qui prévaut depuis plusieurs mois dans le département du Pool, n'a pas jours tendue et ouverte sa main de père de la Nation », afin, disent-ils, que ceux de ses enfants

difficile, ils ont réussi à mettre en exécution l'une des recommandations phares du premier congrès extraordinaire, tenu les 16 et 17 mai 2014. Il s'agissait notamment du renouvellement de toutes les instances dirigeantes du Club 2002 PUR, dans tous les départements du pays ainsi que celles de la Fé-



Juste Désiré Mondelé, secrétaire général du Club 2002 PUR (au centre)

laissé indifférents les membres du secrétariat permanent du Club 2002 PUR. En effet, examinant la situation politique nationale, ils en appellent à une mobilisation collective pour une sortie, dans les meilleurs délais, de la situation d'insécurité. Cette crise continue de paralyser, selon eux, le département du Pool, du fait des actes de violence imposés par des Ninjas Nsiloulou de Frédéric Bintsamou « Pasteur Ntoumi ».

Renouvelant son appel à l'unité de tous les enfants du Congo, le secrétariat permanent de ce parti de la majorité présidentielle demande au chef de l'Etat, de « garder tou-

égérés par l'idéologie messianique de la violence, profitent des derniers jours de l'année pour la saisir. « Le Club 2002 PUR se tient prêt à servir de passerelle républicaine afin de briser les murs d'incompréhension et d'intolérance entre Congolais. L'unité nationale étant sacrée », rassurent-ils dans le communiqué final. Les participants ont, par ailleurs, adopté avec amendements le rapport sur la structuration du parti sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'en Europe. En effet, le secrétariat permanent du Club 2002 PUR s'est félicité du fait que, malgré le contexte économique

dération de France-Europe. Ils se sont également réjouis que la totalité des départements du pays soient actuellement dotés des sièges estampillés Club 2002 PUR. Cela traduit, ont-ils indiqué, à non point douter, la volonté du président fondateur du parti d'apprêter leur outil politique pour les batailles politiques à venir. La session bilancielle et prospective du secrétariat permanent du Club 2002 PUR, la dernière de 2016, a, enfin, examiné le point relatif à la célébration du 15<sup>e</sup> anniversaire du parti. C'est ainsi qu'une commission préparatoire a été mise en place.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante : Sylvia Adhass

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## PARLEMENT

## L'Assemblée nationale adopte la loi sur le financement des partis politiques

La Chambre basse du Parlement a adopté, le 22 décembre, quelques projets de loi à caractère politique et économique. Parmi ces textes, on note le projet de loi organique relatif aux conditions d'existence et modalités de financement des partis politiques au Congo, conformément aux dispositions du 25 octobre 2015.

En tout, cinq projets de loi ont été approuvés lors de cette séance plénière placée sous la houlette du président de cette institution, Justin Koumba.

De prime abord, les députés ont examiné et adopté avec amendements, le projet de loi organique relatif aux conditions d'existence et de financement des partis politiques au Congo.

L'adoption de ce projet de loi qui est avéré capital et sensible à la vie politique de la nation a suscité un débat contradictoire au sein de l'hémicycle.

Les députés: Pascal Tsaty Mabilia; Gerry Gérard Mongondo; Jean Jaurès Ondélé; Médard Mousodia et Emmanuel Ebolo, qui ont tenu dur pendant les débats, voulaient obtenir du ministre de

l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local,

politiques représentés au Parlement. Celle-ci est calculée en

bénéficiant d'au moins 5% des suffrages exprimés sur l'ensemble

vé qui a permis de voter le projet de loi à l'unanimité.

Dans son contenu, ce texte précise que le statut de l'opposition ne sera attribué qu'au parti ayant obtenu le plus d'élus aux dernières élections législatives, et non au candidat sorti deuxième à l'élection présidentielle.

Au plan économique, l'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, le projet de loi portant approbation du contrat de partage de production Marine VI bis, signé le 15 juin 2015 entre la SNPC et ENI Congo S.a.

L'Assemblée nationale a aussi approuvé le projet de loi portant approbation de l'avenant à la convention d'établissement entre le Congo et Total E&P Congo, ainsi que l'avenant au partage de production haute mer entre le Congo, la SNPC, Chevron et Total.

Ce projet de loi vise à reprendre la production sur le champ pétrolier Nkossa dès janvier 2017. Ces deux avenants ont été défendus par le ministre des Hydrocarbures, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

Firmin Oyé



Les membres du bureau de l'Assemblée nationale lors de la plénière photo Adiac

Raymond Zéphirin Mboulou, des précisions sur quelques articles, surtout relatifs à l'exécution de cette loi.

A noter que dans son contenu, ce projet de loi dispose, entre autres, que seuls les partis politiques ayant des élus au Parlement, bénéficieront d'un financement de l'Etat. « La subvention est allouée proportionnellement aux partis

fonction du nombre de députés ou sénateurs qui appartiennent ou déclarent se rattacher à un groupement politique bénéficiaire », souligne le projet de loi. Le même texte souligne que cet argent n'est alloué qu'aux partis politiques représentés au Parlement, ayant positionné les candidats dans plus de la moitié des circonscriptions électorales, et

des circonscriptions électorales. Hormis ce texte, les députés ont aussi adopté le projet de loi déterminant le statut de l'opposition politique, toujours en application des dispositions de la Constitution du 25 octobre 2015.

A l'image du premier projet de loi, un débat contradictoire a été aussi instauré, même si, en fin de compte, un consensus a été trou-

## PCT

## Le Courant des réformistes met mal à l'aise la Force montante congolaise

Un courant dit des réformistes du Parti congolais du travail (PCT) vient de se créer au sein de la Force montante congolaise (FMC), la jeunesse dudit parti. Il est dirigé par Fabus Mbeh.

Il se propose de vulgariser les réformes proposées par le député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé dans son livre intitulé : « Parti congolais du Travail : Faire la politique autrement », dans la perspective d'améliorer l'action politique du PCT. Les jeunes qui animent ce courant ont organisé le 23 décembre, une conférence-débat, pour expliquer au public le sens du combat politique de leur mouvement. Ils sont pour la plupart des membres de la FMC, ont-ils reconnu.

Cette sortie en public n'était pas

congolaise.

Dans une déclaration rendue publique le 26 décembre à Brazzaville, Fabus Mbeh s'est dit surpris que la contradiction demeure un exercice difficile au sein de la FMC. « Je note que cette démarche parasite le débat intellectuel et politique sur le PCT, notre parti. Si vous pensez que débattre du livre du maire Ngouelondélé est un égarement ou faire l'apologie de l'auteur, nous croyons que discuter des problèmes qui minent notre bien commun, le PCT, est une exigence qui s'impose à nous tous », a précisé Fabus Mbeh. Par ailleurs, l'auteur de la déclaration a fait remarquer que la FMC n'a aucun argumentaire juridique dans sa justification. « Nous tenons à rappeler que la position des jeunes réformistes du

mentaux de la FMC reconnaissent l'existence des courants de pensée. Ainsi, les jeunes réformistes ont pris l'engagement de vulgariser le livre de Hugues Ngouelondélé en vue de produire un livre blanc qu'ils vont soumettre à la signature de la direction politique du PCT. « Ce livre sera un condensé de recommandations recueillies à la base dans le souci d'apporter des améliorations au sein de notre parti ; parce qu'au cours des cinq dernières années, nous n'avons constaté que la désillusion d'un parti au pouvoir qui foule au pied quasiment toutes les résolutions du 6e congrès extraordinaire », a-t-il renchéri.

Fabus Mbeh a reconnu qu'au sein d'un groupe, la discipline est indispensable pour mener un bon combat politique. Mais, a-t-il ajouté, si la bataille des idées est bien abordée, elle peut également déboucher sur des avancées positives. « J'invite tous les camarades de la FMC à s'inscrire dans notre démarche, à soutenir l'idée des jeunes réformistes pour changer les choses ensemble. Le parti doit être uni au-delà de nos divergences. Je récusé, avec force, toutes les incitations, intimidations et menaces des personnes mal intentionnées déterminées à remettre en cause les aspirations légitimes de notre courant, soucieux d'orienter le PCT sur la voie du développement dans laquelle nous nous sommes engagés », a conclu l'auteur de la déclaration.

Roger Ngombé

PCT reste constante et conforme aux exigences et aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle », a-t-il précisé, avant d'ajouter que les documents fonda-

## PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES

## Le budget 2017 fixé à plus de 2 milliards FCFA

Le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) s'est doté le 27 décembre lors d'une session du conseil d'administration d'un budget de 2.127.010.000 FCFA en produits contre 2.117.995.593 francs CFA en charges.

« Notre budget est peu mais, c'est un budget de prudence à cause de l'environnement économique difficile », a expliqué le directeur général du PABPS, Pierre Bossoto et d'ajouter « les trains n'arrivent plus au PABPS depuis environ un mois. Nous n'avons pas les capacités de financer nous-mêmes les travaux d'infrastructures », a-t-il ajouté. Hormis le budget du PABPS, le conseil d'administration a aussi planché sur l'audit des ressources humaines et l'encombrement des plans d'eau. Le président dudit conseil, Jean Louis Osso a indiqué que la commission en charge de l'audit des ressources humaines devrait rendre ses conclusions dans une semaine.

Il a également invité les personnels à la prudence au regard des difficultés auxquelles cet établissement est confronté. Pour lui, le projet de la transéquatoriale dont le PABPS est l'un des maillons, devrait être une réalité pour la population congolaise.

Les administrateurs ont été informés de la suspension des travaux de réhabilitation du débarcadère fluvial de Brazzaville pour cause de non paiement des travaux exécutés, ainsi que de l'évolution à 98% du chantier de construction du port d'Oyo dans le département de la Cuvette.

Ils ont recommandé la poursuite des démarches en vue de la création du port de Liranga (département de la Likouala), l'élaboration d'un rapport circonscrit sur l'existence des ports parallèles et la mise en place d'un comité de facilitation du trafic sur le corridor 13.

Le PABPS a été créé en 2000 à la suite de la scission de l'Agence transcongolaise des communications (ATC) qui regroupait à la fois le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), le chemin de fer Congo océan (CFCO) et le PABPS.

Depuis quelque temps, le PABPS fait face à une baisse d'activités qui s'explique en partie par la vétusté de ses installations, le vieillissement de son personnel et de ses infrastructures, l'arrêt du trafic commercial entre Brazzaville et Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), la baisse du trafic du Nord Congo liée à la réduction du nombre d'embarcations fluviales et à l'ensablement de certains cours d'eau.

Christian Brice Elion



Fabus Mbeh lisant la déclaration

du goût des autres jeunes du PCT qui les ont qualifiés d'usurpateurs et d'imposteurs au cours du journal télévisé sur la chaîne nationale



## VIE ASSOCIATIVE

## Plus de 500 jeunes formés aux TIC

Le Web Design ; le montage vidéo et le développement mobile, sont entre autres programmes informatiques que les 500 jeunes vont apprendre au cours d'une session de formation sur les techniques de l'information et de la communication, lancée le 27 décembre à Brazzaville, par l'Association jeunesse positive. Objectif : rendre l'outil informatique accessible à tous.



Une vue des apprenants lors du lancement de la formation photo Adiac de cette association, Fortuné Thégi Mampassi Ossété.

Les bénéficiaires sont venus de Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa (RDC), pour suivre une formation de trois jours, organisée par l'Association jeunesse positive, dans le cadre de son projet « TECH NOEL ».

Cinq modules de formation sont proposés aux apprenants à la faveur de cette 3e session de formation, animée par des experts en technologie de l'information et de la communication.

En fonction de leurs choix, ces jeunes sont classés dans différents ateliers où ils apprennent des notions de base dans des programmes tels que le Web Design ; le montage vidéo ; le développement mobile ; l'administration et réseau système et la bureautique.

A travers cette formation initiatique et spécialisée, l'Association jeunesse positive vise à initier les jeunes dont l'âge varie entre 17 et 25 ans, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication afin qu'ils développent leurs aptitudes dans le domaine.

« En lançant cette session de formation, l'Association jeunesse positive veut doter les jeunes d'outils de base dans certains volets informatiques. L'objectif est de développer leurs aptitudes dans ce domaine afin qu'ils participent et contribuent eux aussi, au développement du pays », a précisé le président

Ouvrant cette formation, le conseiller à la jeunesse du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Loko Kaya Young Churchi, a invité les jeunes à développer des initiatives et des compétences dans le domaine de l'économie numérique, afin qu'ils soient compétitifs sur le marché de l'emploi.

« L'économie numérique est aujourd'hui un vecteur de croissance, de productivité et compétitivité des entreprises et des pays. Son caractère transversal impacte tous les secteurs de l'économie. Elle est à l'origine de nouveaux secteurs innovants. Nous encourageons les jeunes à travailler durement afin de se conformer à cette nouvelle donne, en produisant un résultat satisfaisant », a-t-il déclaré.

Rappelons que l'Association jeunesse positive a été créée en 2009, au terme de cette session, elle va totaliser sept cent soixante-cinq jeunes formés en informatique, soit cinquante en 2014, deux cents en 2015 et cinq cent-quinze en 2016.

Firmin Oyé

## PRISON

## Une maison d'arrêt moderne sera construite à Ignié

Pour se rassurer qu'il n'est pas spolié par des occupants anarchiques, le directeur général de l'administration pénitentiaire, Jean-Blaise Komo, a visité, le 23 décembre, le site acquis à Mbambou-Mingali, un village situé à 15 km d'Ignié centre, sur la route nationale n°2.

Au total, cent hectares de terre ont été affectés au gouvernement, pour construire ce centre pénitencier moderne qui, selon le colonel Jean-Blaise Komo, obéira aux

standards internationaux en la matière. Les détenus et les condamnés qui y séjour-

neront, apprendront divers métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la coiffure et bien d'autres métiers manuels. « Sur ce site, il sera construit un centre pénitencier moderne, qui répond aux standards internationaux, avec toutes les commodités d'un centre pénitencier. Dans ce centre, on trouvera des maisons d'arrêt et de détention, mais aussi des centres de réinsertion. Les détenus ou les condamnés qui seront ici, apprendront plusieurs métiers afin



Le colonel Jean-Blaise Komo donnant les les instructions au directeur départemental du cadastre du Pool (photo adiac)

de leur garantir l'insertion sociale », a affirmé Jean-Blaise Komo, précisant que le même type de centre pénitencier sera construit dans les départements du Congo. Sur place, le directeur général de l'administration pénitentiaire a supervisé les travaux de délimitation du site par des agents du cadastre, afin d'amorcer le processus d'immatriculation du domaine.

Firmin Oyé

## PROGRAMME DES OBSÈQUES DU PASTEUR OLABOURÉ SÉBASTIEN



Mercredi 28 décembre 2016  
9h00 : levée du corps à la morgue de Talangaï  
10h30 : recueillement au domicile familial sis au n° 63, rue Boundji Talangaï  
13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka  
16h00 : fin de la cérémonie.

## NECROLOGIE



Le capitaine Pascal Gervais Mambou (Ma Pager), chef de section système d'armes en service des opérations à l'état-major général et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Anne Bakoula, survenu à Brazzaville, le lundi 19 décembre 2016 à 20h. La veillée mortuaire se tient au n° 1706 rue Ngali Pascal derrière la Mucodec de Makélékélé. La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

## REMERCIEMENTS

La veuve et les enfants Motoli remercient parents, amis et connaissances pour le soutien moral, physique et financier apporté lors du décès, le 8 août 2016 à Brazzaville, de leur mari et père, Pierre Motoli (Vieux Moutou - Toujours Toujours - 150 ans bien compté), agent retraité de la SNE. Qu'ils trouvent ici leur sincère reconnaissance. Vieux Moutou paix à ton âme.



La famille Samba Mbemba remercie les parents, le ministre du Commerce et de la Consommation, Euloges Landry Kolélas, les membres de l'OFDI, les amis et connaissances pour le soutien moral, physique et financier apporté lors du décès, le 11 décembre 2016, de leur mère Thérèse Banzouzi. Qu'ils trouvent ici leur sincère reconnaissance. Maman paix à ton âme.





## FÊTE DE LA NATIVITÉ

## La Fondation Congo Assistance distribue des vivres aux démunis

**A la veille des fêtes de Noël et de nouvel An, au total, sept structures ont bénéficié de produits de première nécessité de la part de la Fondation Congo Assistance que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso.**

Des dons composés de riz, d'huile, de lait etc, ont été destinés à la Maison d'arrêt de Ouessou, l'Union des associations des personnes handicapées du Congo, la Maison des séniors de Mfilou, l'hospice Paul Kamba, l'orphelinat



Un échantillon du don

Béthanie, la Maison des sœurs de la charité et l'Action espoir enfant en détresse.

S'adressant aux bénéficiaires, la secrétaire générale adjointe de la Fondation Congo Assistance, Rosalie Biangana a eu des mots justes pour traduire l'attention qu'accorde chaque fois l'épouse du chef de l'Etat aux personnes en situation difficile. « Ce n'est pas grand-chose, mais c'est pour vous prouver l'amour de la première dame envers les personnes vulnérables, démunies qui sont les enfants, les handicapés et toutes sortes

de personnes nécessiteuses. Nous saisissons cette occasion pour remercier l'ambassade de Chine qui ne cesse de nous accompagner ».

Cette année encore, ce geste de solidarité envers les plus démunis n'a fait que réjouir les bénéficiaires. « Nous remercions la Fondation Congo Assistance pour ce geste qui nous va droit au cœur. Nous souhaitons que ces bonnes actions envers les personnes handicapées et vulnérables puissent être pérennisées », a dit l'un d'eux.

**Yvette Reine Nzaba**

## La ministre Destinée Hermela Doukaga fête aux côtés des enfants orphelins

**La ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Destinée Hermela Doukaga, a offert le 25 décembre à Brazzaville, des jouets et un repas de Noël à plus de cinq cents enfants venant de tous les orphelinats de la capitale congolaise.**

Le geste s'inscrit dans le cadre de nombreuses actions de charités menées par la ministre de la Jeunesse et de l'Education civique. Il symbolise également la reconnaissance des droits des enfants.

pourraient les visiter.

La ministre Destinée Hermela Doukaga a ajouté : « Célébrer la fête de la nativité avec ces enfants, c'est une manière de leur rappeler que nous les aimons beaucoup. Nous avons toujours été à leur côté pour leur redonner un sourire comme toujours. C'est avec eux que nous allons construire la société. Vive les enfants et que la fête soit belle ! ».

En pareille circonstance, les mots sont difficiles à trouver pour qualifier un tel geste d'amour. Touché

## Du sourire pour les élèves de l'école « Les élites de 3D » et les orphelins de Brazzaville

**L'épouse du conseiller spécial du président de la République, Georgette Okemba, a, en qualité de mère de famille, remis des jouets et vêtements aux enfants de l'école « Les élites de 3D » ainsi que de plusieurs orphelinats de Brazzaville**

La donatrice a, en effet, rassemblé aussi bien les enfants vivants en situation régulière avec leurs parents, que ceux en rupture familiale. Une manière de mettre chacun dans le même état d'esprit, sans complexe de supériorité, comme le stipule la Charte de Nations unies sur les droits de l'homme : « Tous les enfants ont les mêmes droits ». Ainsi, chaque enfant a reçu un jouet de Noël, des vêtements et un repas de fête. Touchés par cette marque d'estime et de considération les parents et les responsables des orphelinats qui accompagnaient les enfants ont exprimé leur soulagement et remerciements.

En effet selon eux, ce geste vient ré-



Georgette Okemba remettant des jouets aux enfants/crédit photo Lawilla

gler une inquiétude planait déjà dans les pensées certains d'entre eux pour l'achat des jouets et habits. C'est ainsi qu'ils se sont félicités de cet élan d'humanisme. Justifiant son geste, Georgette Okemba a indiqué qu'il s'agissait d'un acte normal posé dans le cadre de la célébration de la naissance de l'enfant Jésus : « C'est normal, parce que c'est la grande fête des enfants, c'est la naissance de l'enfant Jésus. C'est tout à fait normal, il n'y a rien

de spécial en cela. » A travers cette réception, la bienfaitrice a eu une pensée particulière pour les enfants vulnérables, déshérités et ceux victimes des atrocités commises dans certaines localités du département du Pool par les Ninjas-Nsiloulou du « Pasteur Ntumi ». Rappelons que les enfants bénéficiaires ont été ciblés par tranche d'âges. Mais dans la stratégie il s'est agi de créer une fraternité autour des enfants.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Sylvestre Ossiala offre jouets et vivres aux enfants de Brazzaville

**Le député de la 3ème circonscription de Talangai, Sylvestre Ossiala a offert le 23 décembre, des jouets et vivres aux enfants des quartiers 63 et 66 dans le sixième arrondissement Talangai et ceux de Makélékélé; Baongo et Mfilou en prélude à la fête de la nativité.**

L'objectif de ce don était de partager les moments de joie avec ces derniers en vue de cultiver l'amour entre les enfants des arrondissements de Brazzaville. Autre objectif : véhiculer le message de paix et donner un peu de morale aux parents, une manière pour le député Ossiala de marquer sa présence à leur côté. Le don était constitué de divers jouets notamment les jeux d'éveil, poupées ; voitures ; pianos ; sacs d'ustensiles de cuisine et bien d'autres. Outre les jouets, ces enfants ont bénéficié des vivres composés de poulet ; riz ; tomate, huile et jus, etc.

Sylvestre Ossiala a expliqué que la particularité de cette année a été d'ouvrir son énergie de partage dans les arrondissements en associant les enfants de Makélékélé ; Baongo et Mfilou afin qu'ils ne se sentent pas abandonnés. « Cet élan



Des jouets prêts à être distribués aux enfants (adiac)

ne s'arrêtera pas qu'aux enfants, il s'étendra jusqu'aux festivités de nouvel an avec les mamans et les jours à venir avec les femmes commerçantes », a-t-il déclaré. Après avoir reçu le cadeau, la mère de Katia a exprimé sa joie de voir sa fille recevoir un cadeau de la part du député Ossiala. « Mon souhait est que Dieu lui prête longue vie parce que le geste qu'il a accompli n'est pas donné à tout le monde. On peut avoir beaucoup de moyens mais il faut que tu es le don de partage endormi en soi pour accomplir ce genre de geste ».

Une autre a rétorqué : « l'initiative du député contrairement aux années

précédentes a donné un enseignement important. Il a associé cette fois-ci les enfants des autres arrondissements afin de nous enseigner sur l'amour dans le pays, afin que nos enfants se sentent toujours chez eux en tout lieu ». Notons que le député Sylvestre Ossiala a toujours accompli plusieurs gestes d'assistance sociale en faveur des enfants chaque année. D'autres actions sont orientées vers les commerçantes, les personnes âgées ; les familles sinistrées ; les étudiants et les jeunes des quartiers dans l'apprentissage de l'informatique.

**Lydie Gisèle Oko**



Destinée Hermela Doukaga faisant porter un chapeau de Noël à un enfant orphelin/Adiac

« Les enfants que nous avons réunis ici sont particuliers parce qu'ils viennent exclusivement des orphelinats. Nous voulons rappeler qu'ils ne sont pas à l'écart de la société. Ils ne sont pas exclus ni marginalisés. Ce sont des enfants comme tout autre, ce sont donc nos enfants, les futurs responsables de ce pays », a indiqué la ministre, Destinée Hermela Doukaga.

Humble et soumise aux traditions du père Noël, la ministre de la Jeunesse et de l'Education civique s'est assise au milieu de ces enfants afin de faire disparaître en eux, le complexe d'infériorité et toutes les idées négatives qui

par cette marque d'estime et de considération, Davina Guimbi, une bénéficiaire âgée de 9 ans, a déclaré : « Au nom de tous les enfants ici présents, merci pour tous les cadeaux que vous nous avez donnés. Que Dieu vous bénisse ! Que cette année soit pour vous une année de bénédiction et de prospérité ! ».

Rappelons que peu avant et après la réception de ces cadeaux, l'ambiance festive a été comble et une vive émotion s'est fait ressentir entre ces enfants orphelins. Ils ont poussé des cris de joie, chanté l'hymne national pour glorifier les vertus de paix, d'amour et d'unité.

**Fortuné Ibara**





TES PAIEMENTS ULTRA RAPIDES  
CHEZ CASINO, PARK'N'SHOP,  
LES STATIONS TOTAL...  
AVEC TA CARTE OU  
TON STICKER AIRTEL MONEY.

En plus, **gagne 10%** de bonus  
en crédit à chaque paiement!

Compose \*128\*2#





## GAMBIE

## Adama Barrow annonce un plan de développement national

Après sa victoire contestée par le président sortant Yahya Jammeh, Adama Barrow a annoncé la formation d'un groupe d'experts pour préparer un plan de développement national.

« Pour s'assurer que le pays exploite pleinement ses potentialités, à mon entrée en fonction, j'ai déjà demandé la création d'un groupe d'experts, appelé Agence pour un développement socio-économique durable », a affirmé Adama Barrow dans un communiqué.

L'Agence pour un développement socio-économique durable (Assed) sera constitué d'un noyau de sept experts dans les domaines politique, civil, économique, social, cultu-



rel et environnemental, pour coordonner la mobilisation des experts devant formuler le plan de développement en remplacement de celui du gouvernement sortant. « Elle va mutualiser les compétences pour formuler des plans de développement sectoriels de notre programme de développement triennal 2017-2020 », précise le président élu.

Adama Barrow veut que son gouvernement soit « immédia-

tement opérationnel » après son investiture. Il doit être investi le 19 janvier, date à laquelle expire, selon la Constitution, le mandat de Yahya Jammeh qui a déposé un recours devant la Cour suprême pour faire annuler le scrutin du 1er décembre.

Ce recours en annulation des résultats de la présidentielle sera examiné le 10 janvier par ladite Cour.

**Josiane Mambou Loukoula**

## BARKHANE

## « Michi », une opération militaire conjointe transfrontalière

Avec l'appui de la Force Barkhane, les forces armées nigériennes (FAN) et l'armée nationale tchadienne (ANT) ont mené récemment une opération militaire conjointe transfrontalière (OMCT) de part et d'autre de la frontière entre le Niger et le Tchad, a-t-on appris.

L'opération était commandée depuis un poste de commandement tripartite installé à Madama au Niger. L'objectif de celle-ci était le contrôle de la zone transfrontalière de la région Madama-Korizo-Zouar. Grâce aux saisies réalisées, ces opérations constituent un socle pertinent de coopération opérationnelle pour perturber à terme les flux logistiques des groupes armés terroristes dans la région, d'après la haute hiérarchie militaire. La phase de planification de l'opération s'était tenue à N'Djamena au Tchad. Elle a engagé une compagnie nigérienne et une compagnie tchadienne, ainsi qu'un détachement de liaison et d'assistance opérationnelle (DLAO) de la Force Barkhane, avec l'appui des moyens aériens et de renseignement de la force Barkhane. Au total, ce sont 300 militaires qui ont été mobilisés. Les Eléments

nigériens et la force Barkhane ont opéré leur jonction avec les Eléments tchadiens à la frontière dans la région de Zouar. Les trois forces ont ensuite rejoint la région de Wour pour un contrôle de Zone. Au cours de cette phase, le général de corps d'armée, Brahim Seid, chef d'état-major général des armées (Cemga) du Tchad, et le général de division Ahmed Mohamed, chef d'état-major adjoint du Niger ainsi que le général de division Xavier de Woillemont, commandant de la Force Barkhane, étaient présents à Wour pour apprécier l'efficacité du dispositif.

Michi a permis l'interception par l'armée nigérienne de deux pick-up, ainsi que la neutralisation de mines et de munitions découvertes à proximité de la frontière tchadienne. Ce qui a confirmé la « pertinence du mode d'action des OMCT, pensées dans le cadre du G5-Sahel, consistant à mener des opérations de contrôle dynamiques et coordonnées, centrées sur les axes de déplacement des trafiquants et des groupes terroristes dans les zones transfrontalières », indique le poste de commandement tripartite.

**Noël Ndong**



A L'orée des fêtes marquant la fin de l'année 2016 et le nouvel an 2017, La Direction Générale de LCB BANK et l'ensemble de son personnel adressent, à son aimable clientèle, ainsi qu'à toutes les familles congolaises, ses meilleurs vœux d'une nouvelle année, porteuse de santé, de paix, d'opportunités et de bonheur à tous égards !

**LCB BANK,**

Votre partenaire de toujours pour la réalisation de vos projets divers en 2017.

**Direction Générale LCB BANK**



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PANNE DE CRÉDIT ?  
PAS DE SOUCIS**

Avec **SOS Crédit** emprunte jusqu'à **10.000 F\***

composez **\*143#**



\*crédit remboursable à la prochaine recharge



# AIRFRANCE

## AVIS AUX VOYAGEURS

### NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT **21H35**.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE **17H30** ET FERMERONT A **20H05**.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A **1H30** AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://WWW.AIRFRANCE.CG)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



#### Au programme :

##### 24 Décembre 2016

Cocktail de bienvenue  
Spécialités culinaires du réveillon  
Visite du Père Noël

*Les boissons softs, le vin à table  
et l'eau minérale sont inclus*

##### 25 Décembre 2016

Menu spécial de Noël

##### 31 Décembre 2016

Cocktail de bienvenue  
Buffet de la Saint Sylvestre  
Animation musicale  
Compte à rebours

*Les boissons softs, le vin à table  
et l'eau minérale sont inclus*

##### 1<sup>er</sup> Janvier 2017

Menu Gastronomique du Nouvel An

#### Reservations

##### Le Réveillon de Noel

Table de 10	630.000
Table de 08	500.000
Table de 06	380.000

##### Par personne

Adulte :	55.000
Enfant < 12 ans :	27.500

##### Le 25 décembre

Adulte :	35.000
Enfant < 12 ans :	17.500

##### Saint Sylvestre

Table de 10	1.000.000
Table de 08	850.000
Table de 06	650.000

##### Par personne

Adulte :	110.000
Enfant < 12 ans :	50.000

##### Le 1<sup>er</sup> jour de l'An

Adulte :	40.000
Enfant < 12 ans :	20.000

Reservation au 06 457 68 68

\* La réservation ne sera garantie qu'après réception du paiement à 100% de la facture, au plus tard 3 jours avant l'événement

Noël &  
Nouvel An

Prestige à ELBO SUITES



6, rue Faidherbe au bord du Fleuve Congo Centre ville - Brazzaville Congo



# Vivez des fêtes magiques

au Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel de Brazzaville !

*Samedi 24 Décembre*

**Dîner de Noël 4 services • 65 000 XAF / personne**



*Samedi 31 Décembre*

*(Saint-Sylvestre)*

**Buffet du Nouvel An, Bonana 2017 ! • 120 000 XAF / personne**



*Dimanche 1<sup>er</sup> Janvier*

*(Jour de l'An)*

**Brunch du Nouvel An • 35 000 XAF / personne**



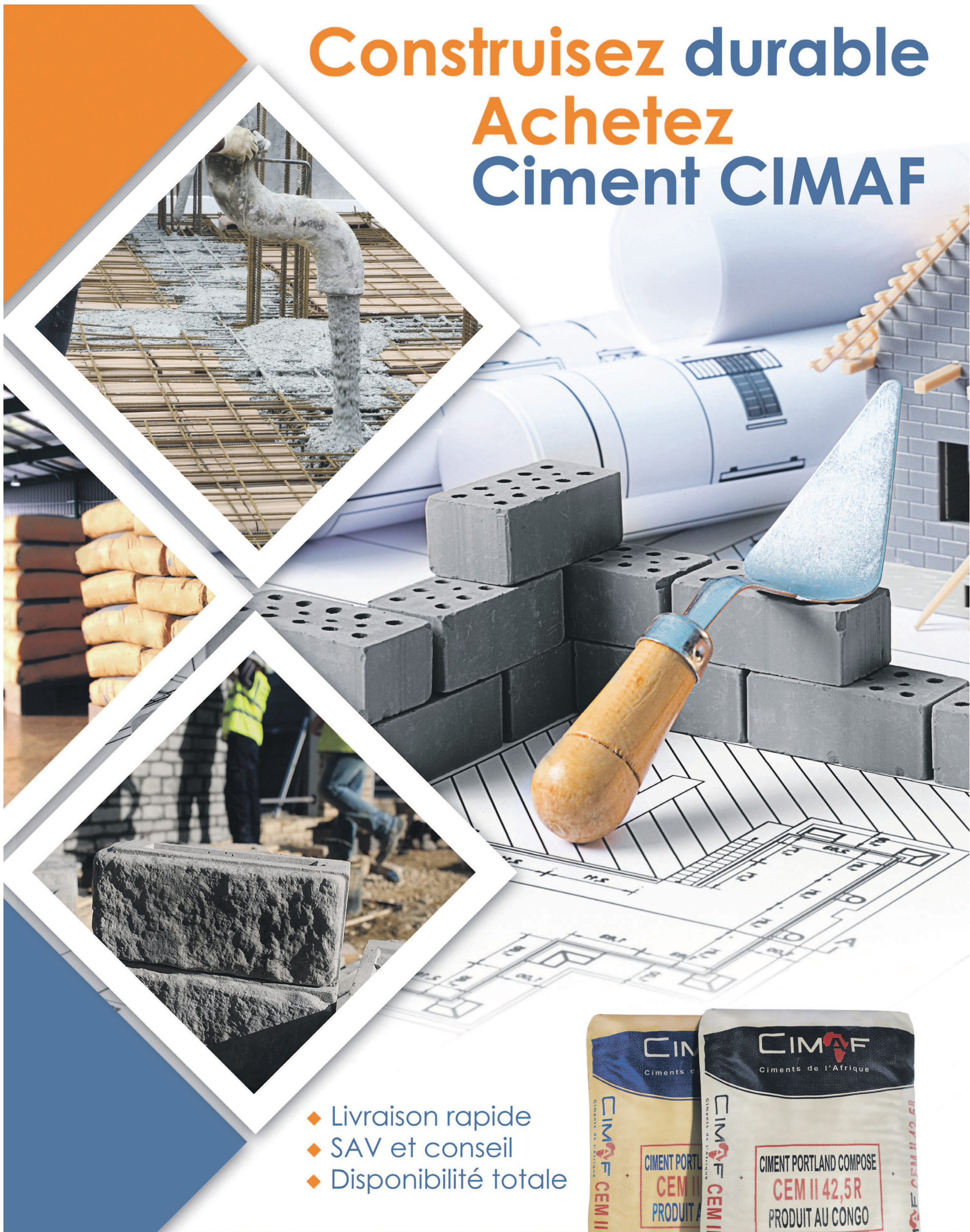
Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous le (+242) 05 050 60 60 ou [reservations.brazzaville@radissonblu.com](mailto:reservations.brazzaville@radissonblu.com)



# Construisez durable

## Achetez

# Ciment CIMAF



- ◆ Livraison rapide
- ◆ SAV et conseil
- ◆ Disponibilité totale



La passion de la construction

Ciment de haute qualité  
produit au Congo pour l'Afrique

**BRAZZAVILLE**  
ADRESSE : GARE PV CFCO, EN FACE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE  
TEL.: 06 510 75 70

**HINDA**  
ADRESSE : ROUTE DE HINDA, À 100M DU CAMP DE MAKOLA

**POINTE-NOIRE**  
ADRESSE : AVENUE MARIEN NGOUABI, ENCEINTE GARE CFCO DE TIÉ-TIÉ  
TEL.: 06 510 20 68



## AFRIQUE/CHINE

## Les investissements chinois en Afrique en hausse de 31%

Le porte-parole du ministère chinois du Commerce, Sun Jiwan, a annoncé que leurs investissements en Afrique ont atteint 2,5 milliards de dollars durant les dix premiers mois de 2016, ce qui représente une hausse de 31% par rapport à la même période de 2015.

« Au vu de la situation compliquée de l'économie mondiale, l'augmentation de ces investissements traduit la confiance des entreprises chinoises dans le marché et le développement économique de l'Afrique », d'après lui, 10% de ces investissements, ayant été réalisés dans le secteur manufacturier. Sont également concernés les secteurs de la construction d'infrastructures et des industries extractives.

Selon un rapport de l'American Enterprise Institute et de la He-

ritage Foundation, entre janvier 2006 et juillet 2014, la Chine a investi 150,4 milliards de dollars en Afrique subsaharienne. Lors du 6<sup>e</sup> Forum sur la coopération sino-africaine qui a eu lieu à Johannesburg en Afrique du Sud, en 2015, l'empire du milieu s'était engagé à investir 60 milliards de dollars sur cette partie du continent entre 2016-2018.

La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique en 2009. Parfois soupçonnée de chercher simplement à pomper les matières premières dont regorge l'Afrique, les relations sino-africaines ont connu des périodes parfois délicates. Pékin tente de se défaire de cette image, en investissant dans des secteurs très diversifiés, et en augmentant son aide au développement en Afrique.

Noël Ndong

## FRANCE/MALI

## Le consulat malien à Paris pris en otage

Des ressortissants maliens occupent le consulat malien à Paris. Ils exigent la démission de leur ministre des Affaires étrangères et celui des Maliens de l'extérieur pour outrage et injure à la population, a-t-on appris. Cette occupation vise à « mettre fin à la corruption et au népotisme érigés en règle au consulat », selon les ressortissants maliens. L'autre source de colère serait « l'envoi de fonctionnaires maliens pour l'identification des migrants en situation irrégulière et l'exigence d'une carte Nina pour avoir accès au passeport ».

N.Nd.

## SANTÉ

## L'OMS reconnaît l'efficacité d'un vaccin contre Ebola

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué le 23 décembre que le rVSV-ZEBOV, un vaccin d'origine canadienne contre le virus Ebola, qui a fait des milliers de morts en Afrique de l'Ouest pourrait avoir jusqu'à 100% d'efficacité.

Justifiant cette force, l'OMS a donné pour preuve le fait qu'il n'y a aucun cas d'Ebola parmi près de 6000 personnes qui ont reçu l'an dernier ce vaccin en Guinée, contre 23 cas chez les non vaccinés. Devant ce constat, le Dr Marie Paule Kieny, sous directrice générale à l'OMS a dit que cela suggère « fortement que le vaccin est très efficace et pourrait avoir une efficacité jusqu'à 100% ».

Le rVSV-ZEBOV fait partie d'une quinzaine de vaccins en cours de développement aux Etats-Unis, en Europe, en Russie et en Chine. Il est développé par l'agence de santé publique du Canada grâce à des financements divers, et la firme américaine Merck a acquis les droits de commercialisation. Ce vaccin pourrait être commercialisé en 2018, après

soumission du dossier aux autorités américaines (FDA) et européennes (EMA).

Si ce vaccin suscite de l'espoir, il sied de rappeler que le 9 novembre dernier, des experts réunis à Dakar, au Sénégal à la faveur d'une conférence sur la santé, avaient mis en garde contre le risque d'une résurgence de la fièvre hémorragique à virus Ebola en Afrique de l'ouest.

Pour éviter cela, les intervenants avaient averti qu'à défaut d'une vigilance accrue, le virus Ebola pourrait réapparaître à tout moment dans les trois pays qui étaient précédemment touchés par l'épidémie : la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Jusqu'à maintenant les experts étudient pour l'heure comment le virus est transmis, dans le but de l'éradiquer puisque plus de onze mille personnes qui sont mortes proviennent de cette partie de l'Afrique.

Commencée en 2014 dans cette région, l'épidémie Ebola a pris fin au début de cette année. En Afrique de l'ouest, elle avait débuté au sud-est de la Guinée en décembre 2013, avant de s'étendre au Libéria

et en Sierra Leone. D'autres pays, notamment le Nigeria, le Mali, les Etats-Unis, le Sénégal, l'Espagne, le Royaume Uni et l'Italie ont été aussi touchés par l'épidémie, mais dans une moindre mesure. Cette propagation marque la première fois que ce virus, sans traitement connu, a entraîné une contamination hors du continent africain.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest a été la plus meurtrière que celles observées depuis la découverte du virus en 1976. C'est pour cela que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a qualifiée, en 2014, d'« urgence de santé publique de portée mondiale ». Les efforts de lutte contre cette pandémie permettent peu à peu de réduire la transmission et de parvenir, depuis mars 2015, à limiter son expression à des résurgences de faible ampleur. Le maintien d'une surveillance importante est de rigueur. Le bilan de l'OMS recense au total au moins 28 000 cas pour plus de 11 000 décès, ainsi que plus de 10 000 survivants avec séquelle.

Nestor N'Gampoula

  
BUROTOP IRIS

**TELEFUNKEN**

**Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !**



**LED 32" HD: 159 000 Fcfa** | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**  
**LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa** | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**



## INSÉCURITÉ

## Une fin d'année ensanglantée au Nord-Kivu

**Au total, au moins trente-cinq civils ont été tués dans la province pendant le seul week-end de Noël.**

Les habitants de Rutshuru, Lubero et Masisi, dans le centre du Nord-Kivu, n'ont pas fêté Noël comme il faut. Leurs territoires ont, en effet, été le théâtre des violences d'une extrême cruauté perpétrées par des personnes sans foi ni loi se recrutant essentiellement dans les deux communautés rivales, les Nande et les Hutus. Avec un arrière-fond d'antagonisme ethnique, mais aussi d'intrusion des rebelles ougandais qui s'est rajoutée à la psychose générale, la fête de Noël laissera des traces indélébiles dans les esprits traumatisés à la suite de la barbarie ayant entouré la série des meurtres enregistrés ce dernier week-end.

Le 25 décembre, le jour de la Noël, une milice de l'ethnie Nande a fait irruption dans la localité de Nyanzale à une centaine de kilomètres de la capitale du Nord-Kivu, Goma. Les assaillants ont tué treize civils et perdu dans leur rang trois miliciens abattus dans la foulée de l'intervention énergique des éléments

des Fardc basés dans la région. D'après des sources locales, il s'agirait des Mai Mai Mazembe et alliés qui seraient responsables de ces meurtres qui portent un arrière-goût de revanche. En effet, apprend-on, cette attaque fait suite à celle menée le jeudi dernier par les Mai Mai Nyatura, un groupe d'autodéfense hutu. Ces combattants ont tué treize civils Nande dans une localité voisine, Bwalanda. C'est donc en représailles à cette attaque que la milice de l'ethnie Nande aurait réagi, se convainquant certaines sources.

Toutefois, les autorités locales, administratives et militaires se sont refusées à faire le lien entre les deux attaques. Depuis jeudi, au moins quarante-neuf civils ont perdu la vie au Nord-Kivu alors que les attaques de milices continuent à se multiplier dans la région. À cela, il faut ajouter l'attaque dimanche de la localité d'Erengeti dans le territoire de Beni menée par des présumés rebelles ougandais ADF, laquelle attaque a fait vingt-deux morts parmi les civils. La veille, l'armée congolaise avait déjà repoussé une attaque attribuée aux ADF

à Oicha, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Erengeti.

Pour en revenir au conflit ethnique entre les communautés Nande et Hutu, il est exacerbé depuis plus d'un an par une série d'attaques de villages par des milices de chaque camp dans une zone couvrant les confins des territoires de Rutshuru, Lubero et Masisi, dans le centre du Nord-Kivu. Les Hutu, rwandophones, sont largement tenus pour des étrangers par les communautés se considérant comme « autochtones » dans cette région, comme les Nande ou les Hunde. Cette querelle sur la nationalité se superpose à des conflits fonciers liés à une migration vers le nord de cultivateurs hutu contraints d'abandonner leur terre du sud de la province pour des raisons économiques liées au prix du foncier ou sous la pression de grands propriétaires. Cependant, pour certains spécialistes de la région, l'absence d'une politique nationale sur la gestion des terres serait la principale cause des violences dans cette région en plus du problème de la gestion des mouvements migratoires.

Alain Diasso

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Adoption de plus de 500 millions de dollars de crédits provisoires

**Le ministre du Budget, Pierre Kangudia, était le 26 décembre face aux députés nationaux à qui il a présenté le projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour la période allant du 1er au 31 janvier 2017 et ce, conformément aux articles 31 et 83 de la loi des finances publiques. L'exercice valait bien la chandelle, d'autant plus que le gouvernement Samy Badibanga nouvellement investi a besoin des finances pour fonctionner en ce mois de janvier 2017 et poser d'ores et déjà les jalons de sa mission, celle de conduire le pays aux élections tout en améliorant le social des Congolais.**

Face à l'absence d'une loi de finance dûment votée à la suite de la démission presque en cascade du gouvernement Matata qui n'a pas eu le temps matériel d'examiner le projet de loi portant le budget de l'exercice 2017 lors de la session parlementaire

de septembre 2016, l'actuel Premier ministre n'avait pas d'autre choix que de solliciter l'ouverture des crédits provisoires. Ce qui a été fait. Les crédits sont estimés à hauteur de 557,9 milliards de francs congolais (5 654 937 304 USD). En recettes comme en dépenses, ces crédits provisoires représentent le douzième du rectificatif budgétaire du 29 juin 2016 arrêté à 6 694 milliards FC (6 785 113 873,85 USD).

En attendant le projet de loi budgétaire portant exercice 2017 que l'exécutif national devra présenter à la Représentation nationale au cours de la présente session extraordinaire qui ira jusqu'au 15 janvier 2017, Samy Badibanga et son équipe disposent désormais des ressources financières censées leur permettre de fonctionner normalement jusqu'à l'adoption du budget 2017 proprement dit.

A.D.

## ÉVÈNEMENTS DU 19, 20 ET 21 DÉCEMBRE

## Des ONG dénoncent de graves violations des droits de l'Homme

**Pour ces ONG, qui appellent à une action urgente de la communauté internationale, l'acte posé par les forces de l'ordre et de sécurité était visiblement prémédité, vu les annonces et déclarations qui l'ont précédé, relayées par le communiqué du porte-parole de la police nationale et par les menaces du commandant de la police/ville de Kinshasa.**

Dans une déclaration faite le 27 décembre au siège de l'ONG Les Amis de Nelson Mandela pour les droits de l'Homme (ANMDH) sur les événements du 19, 20 et 21 décembre, neuf organisations de défense des droits de l'Homme ont exprimé leurs préoccupations en rapport avec la recrudescence des graves violations des droits de l'Homme. Réunies le 23 décembre à Kinshasa en vue d'évaluer ces manifestations populaires organisées sur le territoire national en rapport avec la fin du dernier mandat du chef de l'État, Joseph Kabila, que la Constitution a fixée au 19 décembre, ces ONG ont, en effet, noté que ces actions menées par la population à travers le pays ont été commandées par le doute qui persistait dans l'opinion sur le respect de ce délai fixé par la mère des lois. « Face au doute qui persistait dans l'opinion et faisant référence aux déclarations diverses faites par les membres de la majorité présidentielle et aux manœuvres dilatoires du gouvernement ainsi que de la Céni, celles de retarder intentionnellement l'élection présidentielle sans respect des dispositions constitutionnelles, le peuple congolais avait difficile de croire à la bonne foi et attendait jusqu'au 19 décembre 2016... », ont soutenu ces ONGDH, en notant que c'était dans l'esprit de protéger la Constitution que la population de l'ensemble du pays a manifesté pacifiquement à ces dates, par des sif-

flets et autres instruments de musique. Un important dispositif policier et militaire Ces ONG ont, par ailleurs, regretté que 48 heures avant, les autorités de la République aient mobilisé « un important dispositif policier et militaire, parfois exagéré, pour riposter à cette manifestation pacifique en tirant en l'air et à bout portant sur la population, causant mort d'homme ». Ces organisations ont également, en marge de ces manifestations, dénombré des actes d'intimidation, des menaces, des enlèvements, des arrestations et passage en tabac en désordre, ainsi que des extorsions des biens aux paisibles citoyens ainsi qu'une perturbation des réseaux sociaux et la coupure injustifiée des signaux de certaines chaînes de radio et de télévision proches de l'opposition dont Canal Congo Télévision et Radio liberté Kinshasa.

## Des actions ciblées

Ces ONG ont noté qu'une déclaration claire du chef de l'État sur le respect de la Constitution, notamment sur le nombre de mandat, aurait apaisé le climat politique et éviterait au peuple d'être tenté de résister en se conformant à l'article 64 de la loi fondamentale. Cela aurait également, à en croire ces organisations, évité des actes arbitraires enregistrés dans le chef de ceux qui tiennent le pouvoir.

Pour ces ONG, qui appellent à une action urgente de la communauté internationale, l'acte posé par les forces de l'ordre et de sécurité était visiblement prémédité, vu les annonces et déclarations qui l'ont précédé, relayées par le communiqué du porte-parole de la police nationale et par les menaces du commandant de la police/ville de Kinshasa. « Leurs promesses ont été concrétisées : empêcher le peuple de manifester sa joie ou son mécontentement, procéder aux arrestations et ôter la vie à quelques manifestants », ont appuyé ces ONG qui ont dénoncé un usage ex-

cessif de la force par la police et l'armée pendant et après l'opération. Certains soldats et commandants de troupes, elles accusés, ont exhibé quelques pas de danse « Kindobika » et ont scandé des chants de victoire. Ce comportement devant un peuple sans arme, ont souligné ces ONG, doit être condamné par la communauté internationale.

Dénonçant cette impunité qui laisse libre cours à la commission des violations des droits de l'Homme, ces ONG exhortent le gouvernement à procéder à la libération immédiate et sans condition des personnes arrêtées arbitrairement avant, pendant et après ces manifestations, et d'initier une commission d'enquête mixte composée des auditeurs généraux, des procureurs, des avocats, des agents de la CNDH et de la Monusco ainsi que des animateurs. Le Parlement, lui, est invité à initier une interpellation des membres du gouvernement ayant la charge l'Intérieur, la Défense et les PTNTIC.

Ces ONG attendent de la communauté internationale d'intensifier des sanctions contre les auteurs de ces violations décrites alors qu'elles appellent les victimes et la population, à porter à la connaissance des ONDH, des cas de violation des droits de l'Homme. L'OSD, l'OCDH, le FODIDH/EDIC-ONGDH, les Toges noires, la Ligue des électeurs, le RECIC, le CODHOD, les Anges du ciel et les ANMDH, signataires de cette déclaration ont, enfin, exhorté leurs pairs à continuer avec les investigations pour mieux documenter des cas. Elles ont fait la promesse de publier, dans les tout prochains jours, un rapport détaillé et plus documenté de ces cas des violations des droits de l'Homme commises lors de ces manifestations.

Lucien Dianzenza

## CLASSEMENT-FIFA

La RDC finit l'année 2016 à la 48<sup>e</sup> position

**La Fédération internationale de football association (Fifa) a publié, le 22 décembre, à Zurich en Suisse son classement pour le mois de décembre, le dernier de l'année 2016. La RDC finit donc l'année à la 48<sup>e</sup> position et à la sixième place sur le plan africain. La première position continentale est occupée par le Sénégal (33<sup>e</sup> rang mondial), suivi de la Côte d'Ivoire (34<sup>e</sup> rang mondial), de la Tunisie (35<sup>e</sup> rang mondial), de l'Égypte (36<sup>e</sup> rang mondial), de l'Algérie (38<sup>e</sup> rang mondial).**

La RDC est donc sixième, devant le Burkina Faso (50<sup>e</sup> rang mondial), le Nigeria (51<sup>e</sup> rang mondial), le Ghana (53<sup>e</sup> rang mondial) et le Maroc (57<sup>e</sup> rang mondial) qui clôture le top 10 africain. Derrière, il y a l'Afrique du Sud (60<sup>e</sup> rang mondial), le Mali (60<sup>e</sup> rang mondial), le Cameroun (65<sup>e</sup> rang mondial), le Bénin (66<sup>e</sup> rang mondial), la Guinée Bissau (68<sup>e</sup> rang mondial), la Guinée (69<sup>e</sup> rang mondial), le Congo Brazzaville (70<sup>e</sup> rang mondial), l'Ouganda (72<sup>e</sup> rang mondial qui vient de sa qualifier pour CAN Gabon 2017 après plusieurs années d'absence), le Cap-Vert (80<sup>e</sup> rang mondial) et la Libye (85<sup>e</sup> rang mondial) bouclant le top 20 africain.

L'Argentine termine l'année 2016 à la première place mondiale, talonnée par le Brésil. L'Allemagne est troisième. Le top 10 mondial comprend aussi le Chili, la Belgique, la Colombie, la France, le Portugal, l'Uruguay et l'Espagne. L'on apprend que la Fifa a considéré quinze matches internationaux qui déterminent ce classement de fin d'année, alors que le prochain est attendu à la dernière semaine de janvier 2017.

Martin Engimo



## MINISTÈRE DES SPORTS

## Willy Bakongo revient, Denis Kambayi s'en va

Il y a eu changement à la tête du ministère des Sports à la suite de la publication du gouvernement d'union national issu de l'accord politique du 18 octobre concluant le dialogue national inclusif. Succédant à Denis Kambayi, Willy Bakongo, qui a eu à diriger ce même ministère, reprend les fonctions qu'il a exercées entre 2007 et 2008.



du TP Mazembe en Coupe de la Confédération, etc. Mais avant de quitter les locaux du ministère des Sports, Denis Kambayi a pris la décision de stopper le championnat national de football, une mesure très critiquée dans le giron du football national, comme s'il s'en allait sur un bémol. Le nouveau venu au ministère



Willy Bakongo remplace Denis Kambayi

Après une année passée au ministère des Sports, Denis Kambayi a cédé son tablier à Willy Bakongo, au terme de la publication, le 19 décembre, des membres du gouvernement d'union nationale dirigé par le Premier ministre Samy Badibanga Ntita. Denis Kambayi s'en va avec un bilan -particulièrement sportif- assez positif. En effet, sous son administration, les Léopards ont remporté la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations de football (Chan) organisé en janvier et février 2016 au Rwanda. L'on pourrait aussi évoquer la victoire

des Sports n'est en fait pas nouveau à ce Portefeuille. Membre de la majorité présidentielle au sein du mouvement Mai-Mai de l'ex-province de l'Équateur, Willy Bakongo a été le ministre des Sports au sein du gouvernement Gizenga II de 2007 à 2008. L'on se souvient de son interpellation au Sénat, lorsqu'il était venu répondre à la question orale initiée par la sénatrice Eve Bazaiba sur la menace de suspension du stade des Martyrs par la Fifa et sur la politique générale du gouvernement dans le domaine de sports. La sénatrice du MLC n'avait pas été satisfaite de la réponse de

Willy Bakongo, et le bureau de la chambre haute du Parlement lui avait accordé 48 heures afin de mieux préparer sa réplique.

Durant les huit années depuis son départ du gouvernement, Willy Bakongo a quelquefois été sous les feux de la rampe de manière particulière. En février 2014, il a été accusé de viol sur mineure, naturellement, il a clamé son innocence, niant tout en bloc. En septembre 2016, l'école Madame Le Sévigné située aux abords du boulevard Triomphal, école dont il est promoteur, a été pillée et incendiée par des manifestants de l'opposition.

Député national du camp présidentiel, Willy Bakongo a créé un mouvement de soutien au président Joseph Kabila appelé Génération Kabila. Son retour au ministère des Sports détaché de celui de la Jeunesse ne serait-ce pas une récompense par rapport à ce soutien pour un chef de l'État arrivé en fin de mandat ? En tout état de cause, des défis l'attendent, notamment la participation des Léopards football de la RDC à la Coupe d'Afrique des nations à partir du 14 janvier 2017 au Gabon, convaincre le gouvernement désormais dirigé par Samy Badibanga à financer bien d'autres disciplines sportives, alors que l'exécutif précédent n'apportait son soutien financier qu'au football, handball et taekwondo.

Martin Engimo

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

## Félix Kabange Numbi passe le flambeau au Dr Oly Ilunga

Nommé ministre des Affaires foncières, le ministre sortant de la santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a remis le flambeau au Dr Oly Ilunga Kalenga. La cérémonie de remise et reprise a eu lieu le 26 novembre à l'Hôtel du gouvernement.

Le tout a commencé par la remise des classeurs contenant des dossiers importants du secteur de la santé par le ministre sortant le Dr Félix Kabange Numbi au ministre entrant le Dr Oly Ilunga. Il s'agit des classeurs des arrêtés ministériels, des rapports de toutes les activités, des conventions de partenariat et de l'hôpital du Cinquantenaire. Le ministre de la Santé a expliqué à son successeur les différents défis auxquels font face le ministère de la Santé, notamment la mise en œuvre du programme national de développement sanitaire qui accuse un retard d'une année. Pour sa part, le nouveau ministre de la Santé publique inscrit son mandat sous le signe de la continuité. Le Dr Oly Ilunga se donne quatre priorités, à savoir l'amélioration de l'offre des services de santé, l'accessibilité aux soins de santé de qualité, la santé comme moteur de



Le ministre sortant de la Santé saluant le nouveau ministre et le vice-ministre de la Santé

développement économique et la recherche dans le secteur de la santé. Tout en s'appuyant sur trois axes: l'éthique et la déontologie ; les indicateurs de la performance sanitaire et financière et la digitalisation du secteur de la santé. Après la remise et reprise au ministère de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi est allé prendre officiellement ses fonctions en qualité du ministre des Affaires foncières. Il a fait la remise et reprise avec le ministre sortant Daniel Madimba. Durant son mandat à la tête du ministère des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi se donne des priorités. « Nous allons nous at-

teindre à ce que chacun fasse son travail en respectant le code foncier dans son esprit et sa lettre. Que les agents et cadres du ministère des Affaires foncières puissent respecter le code foncier. Je m'inscris dans le domaine de la numérisation des titres fonciers pour réduire la multiplicité des titres. La sécurisation des titres fonciers, c'est notre cheval de bataille », a-t-il déclaré. Tout en soulignant que seul le travail doit primer. « C'est par le travail que vous allez vous qualifier ou vous disqualifier. Je n'ai pas de tribu ma seule tribu, c'est le travail », a conclu le ministre.

Aline Nzuzi

## AFFAIRES FONCIÈRES

## Le caucus des députés nationaux du Haut-Lomami apporte son soutien à Félix Kabange Numbi



Kabange Numbi s'entretenant avec les députés du Haut-Lomami

Le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi Mukwampa, peut compter sur l'appui et le soutien du caucus des députés du Haut-Lomami dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Ces députés l'ont fait savoir à travers leur président, Lucain Kasongo, au sortir de l'audience que le ministre des Affaires foncières leur accordée, Félix Kabange Numbi Mukwampa. « Nous sommes venus voir le nouveau ministre des Affaires foncières pour lui présenter nos félicitations parce qu'il faut le reconnaître, le combat n'était pas facile pour être conduit au gouvernement. C'est sur la base du travail abattu qu'on a mérité de la confiance du chef. Comme il s'agit d'un digne fils de Haut-Lomami qui a été nommé par le chef de l'État, il était

donc de notre devoir de présenter premièrement nos remerciements au chef de l'État et, en second lieu, nos félicitations aux heureux promus du Haut-Lomami dont le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange Numbi », ont-ils déclaré.

L'entretien, a fait savoir, le président du caucus de Haut-Lomami, se passait dans un climat de fraternité et nous étions très ravis de la disponibilité du ministre.

Il faut toutefois noter que le 26 décembre, après avoir pris officiellement ses fonctions, le ministre des Affaires foncières a présidé une réunion de prise de contact avec les cadres de l'administration foncière. Cette réunion a eu lieu dans les locaux de la Commission nationale de réforme foncière.

A.Nz.

## TANGANYIKA

## Plus de cinquante mille personnes déplacées

Selon une dépêche de l'ONG catholique Caritas, la cité de Manono, dans la province de Tanganyika, au sud-est de la RD Congo, accueille actuellement environ plus de cinquante mille déplacés, fuyant les attaques répétées des membres d'un groupe de pygmées à la suite d'un conflit foncier.

Ces déplacés vivent dans les conditions qui les exposent aux maladies et aux intempéries. Face à cette situation, l'abbé Alain Kabange, directeur du Bureau diocésain de justice et paix (CDJP) lance un SOS en faveur des déplacés tout en déplorant la passivité de la Monusco. « Nous, en tant qu'Église catholique, nous demandons d'abord aux autorités nationales et provinciales compétentes d'assurer la protection des personnes et de leurs biens. C'est triste que la population meurt sous le regard passif de l'armée et de la police », a dit l'abbé Alain Kabange, directeur de la CDJP. Ce dernier

a aussi déploré la passivité des Casques bleus de la Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo (Monusco), qui se seraient retranchés dans leur base lors de cette attaque.

Les déplacés ne bénéficient pas d'une bonne prise en charge médicale, les médicaments faisant défaut. « L'hôpital de Manono est débordé. Il y a également un manque criant de médicaments essentiels pour faire face à cette urgence », fait remarquer le prêtre catholique.

En outre, Kanteba, village situé à 10 km de Manono, a aussi été attaqué tandis qu'un mouvement de panique s'était emparé de la population de Luba. Tous fuient vers la Cité de Manono, avec ses cinquante mille déplacés sur une population estimée à cent mille habitants. D'où ce SOS que lance Mgr Kwanga pour des mesures de protection de la population et une aide humanitaire d'urgence pour toutes ces victimes.

A.Nz.



## MARINE MARCHANDE

## Les agents appelés au respect des règles déontologiques

A l'occasion d'un séminaire de sensibilisation tenu le 21 décembre dans le département de Pointe-Noire, les cadres et agents de la Fonction publique évoluant à la direction générale de la Marine marchande ont été appelés à s'arrimer aux règles disciplinaires du travail.

Ce séminaire de formation a eu pour objectifs, entre autres, de rappeler à chacun ses obligations et droits, en tant que fonctionnaire et citoyen congolais. Des objectifs que la directrice générale de la marine marchande, Colette Gandou, n'a pas manqué de souligner dans son mot de circonstance.

« Nous avons bien voulu organiser ce séminaire, afin de faire de la Marine marchande congolaise une bonne administration pour nous et pour les générations à venir », a-t-elle déclaré.

Poursuivant son message, elle



Une vue des participants

a rappelé aux participants les paroles du président de la République extraites de son discours prononcé au mois d'avril dernier, lors de son investiture, sur l'inauguration de la nouvelle République, lorsqu'il invitait chacun dans son domaine précis à créer la rupture avec les mauvaises manières d'agir et de servir l'Etat.

Pour vulgariser cette directive,

le même message, a-t-elle poursuivi, a été relayé par le Premier ministre, les autres membres du gouvernement et les autorités locales. A titre d'illustration, elle a également cité l'appel du préfet de Pointe-Noire aux responsables des administrations et établissements publics sous tutelle, et la mise en place d'un recueil de textes sur le régime disciplinaire

de la Fonction publique initié par le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki.

Après cette formation, elle estime que chacun prendra l'engagement d'œuvrer « pour parfaire sa conduite professionnelle et changer aussi de mentalité ». En outre, elle a souhaité que les leçons d'éducation civique reçues

aient un impact positif sur l'administration, car, a-t-elle ajouté, « notre administration a besoin, pour son développement, d'hommes intègres qui prônent les valeurs fondamentales comme la concorde et la paix, grâce auxquelles se consolide le progrès ».

A l'ouverture des travaux, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka a, pour sa part, appelé les responsables de la Marine marchande à plus de rigueur dans l'application des textes.

« Le savoir être, le savoir-faire, c'est ce que l'on attend de vous en terme de rendement en contrepartie de votre revenu mensuel. J'en appelle à la rigueur de tous les responsables qui exercent le pouvoir de l'Etat d'appliquer les sanctions liées à l'inobservation des lois et règlements en vigueur », a exigé le préfet.

Yvette Reine Nzaba

## L'enquête préalable lance la mise en œuvre de la Zone économique spéciale

Le lancement des opérations de l'enquête préalable pour la mise en œuvre de la Zone économique spéciale (ZES) de la ville océane a eu lieu, le 26 décembre, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public et Alain Akouala Atipault, ministre des ZES ainsi que les autorités municipales et départementales de Pointe-Noire et du Kouilou.

Après près de six ans de travaux préliminaires divers, le projet de la ZES de Pointe-Noire prend forme avec l'opération de lancement de l'enquête préalable dont l'objectif est d'informer et sensibiliser le public aux réalisations qui vont être faites dans ladite zone. La ZES de Pointe-Noire s'étend



La tribune officielle lors de l'opération de lancement de l'enquête préalable crédit photo «Adiac»

sur une superficie de 3 600 hectares, de la zone de la Coraf dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou à la sous-préfecture de Loango dans le département du Kouilou. Une zone qui va voir se développer à terme des activités liées à l'industrie pétrolière, à l'ingénierie, à l'industrie alimentaire, à l'industrie des boissons, les services, les technologies de l'information, le tourisme, etc. Toutes sortes d'activités qui vont générer de nombreux emplois directs et indirects aux Congolais, a dit Alain Akouala Atipault en présentant les caractéristiques et les atouts de la ZES de Pointe-Noire. Des atouts non négligeables loués par les experts singapouriens et chinois qui apportent leur connaissance en la matière depuis la mise en forme du projet, a-t-il ajouté.

Selon le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, « tous ceux qui se reconnaissent comme les propriétaires affectataires de la terre dans cette zone doivent se présenter devant l'autorité administrative, à savoir la sous-préfecture de Loango pour les populations du Kouilou et la mairie du 5e arrondissement de Mongo Mpoukou pour les populations de Pointe-Noire concernées où elles trouveront toutes les informations liées à cette opération. Ce, en application de la loi foncière de 2004, de 2008 et des textes en la matière qui dé-

finissent les conditions du domaine public de l'Etat et les conditions de gestion du domaine foncier ». Et d'ajouter : « Certaines propriétés qui sont dans cette superficie déterminée par la loi peuvent être expropriées et faire l'objet du bénéfice d'indemnité préalable ».

Pour le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, les propriétaires fonciers doivent faire preuve de patriotisme et de franche collaboration pour garantir la réussite de l'opération. « Le travail qui doit être fait est dans l'intérêt de tous. Ainsi, chaque propriétaire est prié de venir faire constater ses droits fonciers et coutumiers à l'autorité compétente », a-t-il dit. À la fin de la réunion, les membres de la commission d'enquête préalable ont été présentés à l'assistance.

H.B.M.

## MVOUTI

## Les enfants du village Tsessi ont passé Noël dans l'allégresse

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, député de Mvouti, a offert le 25 décembre des jouets aux enfants et des kits alimentaires aux habitants de Tsessi, un village du district de Mvouti situé dans le département du Kouilou.

Près de 300 enfants ont reçu des jouets (ballons, poupées, véhicules, guitares, etc.) des mains de leur député lors de la fête de la Noël. Un geste du cœur que l'élu de la localité a toujours fait aux populations des villages du district de Mvouti à Noël. Au cours de cette cérémonie, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a doté la section Parti congolais du travail d'un vélomoteur afin d'accroître sa mobilité dans la localité.



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou remettant les jouets aux enfants /Crédit photo «Adiac»

En plus, une dizaine de jeunes de Tsessi ont été inscrits aux frais du député dans une auto école de Pointe-Noire pour apprendre la conduite automobile. Cela va leur permettre

à l'avenir de s'autonomiser en se prenant en charge. Plusieurs autres dons de même nature ont été faits dans les villages environnants.

Hervé Brice Mampouya

## FÊTE DE NOËL

## Le maire de Mvou-Mvou offre des jouets aux enfants démunis

André Guy Edmond Loemba, administrateur maire de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou de Pointe-Noire, a organisé une journée du cœur le 24 décembre au cours de laquelle il a donné des jouets aux enfants démunis de sa circonscription administrative pour leur permettre de passer la fête de Noël dans la joie. Profitant de l'occasion, il a appelé la population de Mvou-Mvou à être sage en cette période festive.

La journée du cœur qui s'est déroulée au siège de l'arrondissement a été belle pour les enfants démunis des différents quartiers de Mvou-Mvou qui ont reçu tour à tour leurs jouets le sourire aux

lèvres. Satisfaction aussi du côté du maire en dépit du surnombre constaté. « C'est injuste de constater qu'il y a des enfants dans les quartiers qui n'ont pas de jouets alors qu'à côté, il y a son voisin qui en a trois ou quatre et cela les frustre. En notre qualité de parents, il va de soi que l'on puisse venir en aide à cette enfance en difficulté », a souligné le maire.

En effet, au lieu de 200 enfants défavorisés retenus et répertoriés par le biais du service des affaires sociales et des chefs de quartiers, André Guy Edmond Loemba s'est retrouvé avec presque le double du nombre d'enfants attendus. En bon parent et estimant que chaque enfant avait le droit d'être

heureux en cette période de fête, André Guy Edmond Loemba a su donner le sourire à chacun d'eux. L'occasion a permis au maire d'exhorter la population de Mvou-Mvou à être de plus en plus sage et à dépenser en tenant compte de la conjoncture économique actuelle. « Les moments de fêtes ne sont pas des moments où on se laisse aller à tous les désordres. Nous demandons à la population de Mvou-Mvou d'être de plus en plus sage, de ne pas être trop dépensière parce que nous traversons une période de récession. Soyons sages dans les dépenses pour ne pas se retrouver en difficulté immédiatement après la fête », a-t-il conseillé.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

## La messe de Noël célébrée à l'hôpital général Adolphe-Sicé

Pour permettre aux enfants et aux parents, qui n'ont pas pu se rendre dans les lieux de culte à cause de leur état de santé, de célébrer la naissance de l'enfant Jésus, une messe de Noël a été organisée le 25 décembre à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire. Le culte a été officié par le père Bruno qui avait à ses côtés l'abbé Felio, aumônier de l'hôpital, et le père Ignace.

Le 25 décembre de chaque année, l'hôpital général Adolphe-Sicé célèbre la fête de la Nativité dans son enceinte. Un moment de prière que tout chrétien du monde place sous le signe du partage et de la convivialité familiale. « Noël, c'est un moment d'espérance où tout chrétien renforce sa foi, se confie à Dieu et c'est en cela que se justifie l'organisation de cette messe de la Nativité à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire », a dit Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé.

L'abbé Bruno a prêché sur la joie qui doit habiter chaque chrétien en ce jour de la Nativité. « Les messagers annoncent une grande joie. Nous devons nous sentir concernés par cette joie, la joie de Noël. On doit être joyeux d'accueillir Dieu dans son milieu. Notre joie est que notre cœur s'ouvre pour accueillir notre seigneur qui est venu parmi nous », a-t-il dit dans son homélie. L'abbé Felio et le père Ignace ont également insisté sur le sens de l'amour, de la compassion envers les enfants, les malades et tout autre



Sidonie Plaza remettant les jouets aux enfants crédit photo «Adiac» citoyen affligé.

En remerciant les serviteurs de Dieu, les parents et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette activité, la directrice générale de l'hôpital a dit : « La santé, ce n'est pas forcément l'absence de la maladie, c'est un état de bien être total ». Et elle a loué les efforts des professionnels de santé de son établissement qui sont sans cesse au service des malades. « Cet effort qui est le vôtre nous est tant utile pour atteindre tous nos objectifs, c'est -à-dire satisfaire les malades d'Adolphe-Sicé. Je tiens donc à féliciter et à rendre hommage à tous ceux ou celles de par leur courage, leur détermination, leur conscience ont contribué largement à bien accueillir, guérir et accompagner nos malades ainsi que leurs enfants », a conclu Sidonie Plaza. Des jouets ont été remis à chaque enfant et un repas d'amitié a été offert à chacun d'entre eux pour passer dans la joie la fête de la Nativité.

Hervé Brice Mampouya

## Des enfants instruits aux problèmes liés à l'environnement

Dans le cadre de la 3e édition de ce marché que l'enceinte de la Chambre de commerce abrite depuis le 21 décembre, une journée de sensibilisation à l'environnement et l'écologie a été organisée le 23 décembre.

Exposition et vente de produits, animations culturelles, jeux, dégustation et autres ont constitué les activités de ce marché organisé par Viany arts et culture, structure de promotion des arts et de la culture chez les enfants pour une société durable, en partenariat avec la Chambre de commerce pour permettre aux enfants de passer de bons moments et s'amuser à moindre coût en cette période de fêtes.

Outre ces activités, il a été prévu au programme de ce marché une journée à thème portant sur la sensibilisation des enfants à l'environnement et à l'écologie. Au cours de cette activité qui s'est déroulée dans la salle de conférence de la Chambre de commerce, les enfants ont été instruits aux problèmes liés à

l'environnement, aux grands concepts de l'environnement (couche d'ozone, atmosphère...) et aux éco-gestes à travers deux projections de film de l'Unesco sur l'environnement. « À chaque édition du marché de Noël, nous prévoyons une journée sur l'environnement et l'écologie. Cette année, nous avons prévu deux projections de films en français facile. Les enfants comprennent facilement de quoi il s'agit », a expliqué Viviane Tchitchellé, promotrice de Viany arts et culture.

Les projections ont été suivies des échanges et de travaux de laboratoire en vue de faire connaître aux enfants le processus qui conduit à la germination d'une graine. Les enfants ont aussi suivi l'exposé d'un jardinier sur le devenir d'une plante après la germination.

L'objectif de cette journée, a précisé Viviane Tchitchellé qui est aussi docteur en biologie forestière et végétale, est de permettre aux enfants de développer les gestes écologiques dans leur environnement. « Il est très important d'éduquer les enfants en environnement. Grâce

à cette sensibilisation, ils sauront quels sont les gestes qu'ils peuvent avoir au quotidien pour protéger la terre et leur environnement », a-t-elle indiqué. Le marché de Noël ouvert gracieusement au public se poursuivra jusqu'au 31 décembre.

Lucie Prisca Condhet  
N'Zinga



Une vue de la salle lors de la sensibilisation /Crédit photo Adiac

## Marie-Thérèse Loembet donne le sourire aux veuves et aux orphelins

Les veuves et les orphelins de la ville océane ont reçu au centre social Jean-Baba., le 23 décembre, un don de jouets et de kits alimentaires fait par Thérèse Loembet, directrice départementale des Affaires sociales.

Les orphelins et les veuves venus des différents arrondissements de Pointe-Noire ainsi que de Tchiamba Nzassi figurent parmi les personnes les plus vulnérables identifiées et répertoriées par la direction départementale des Affaires sociales. Grande a été la joie des enfants et des veuves souvent victimes des sévices et mauvais traitements après le décès du mari ou du père de recevoir les dons et de se sentir considérés.

L'occasion a permis à Marie Thérèse Loembet d'inviter au respect de leurs droits et d'exprimer sa satisfaction quant à la tenue de l'acti-

veté. « Nous voulions partager ces moments de fêtes avec les personnes vulnérables qui n'ont pas la possibilité de se faire plaisir, avec les enfants que nous appelons les enfants du silence qui n'avaient pas l'espoir d'avoir un

jouet pour la fête de Noël. C'est une grande joie pour nous d'être avec eux aujourd'hui », a-t-elle confié. Les veuves visiblement joyeuses ont reçu des kits alimentaires constitués, entre autres, de riz, de tomate, de savon, de poulet, de poisson salé, d'huile, d'oignon. Celles-ci ont été exhortées par le serviteur de Dieu Hamed Mikalad, qui s'est basé sur des paroles bibliques tirées du livre des Psaumes, au chapitre 68 verset 6, à garder espoir malgré les difficultés et à se rappeler que Dieu est avec eux, il écoute leurs prières. « Dieu est le père des orphelins et le mari des veuves. Il donne une famille à ceux qui sont abandonnés », a-t-il dit.

Au terme de l'activité, la directrice départementale a souhaité que ces moments de fêtes soient une occasion de partager et de redonner le sourire aux plus démunis. « Le gouvernement ne peut pas tout faire. C'est pourquoi



Marie-Thérèse Loembet et les enfants pendant la remise des jouets

j'invite les partenaires sociaux, associations et autres à emboîter le pas, à faire des dons de tout genre pour donner de la joie à ceux qui sont démunis », a-t-elle signifié.

L.P.C.N'Z.

## YOUNGOU-LOUSSALA

## Les enfants fêtent Noël avec Brice Dimitri Bayendissa

Brice Dimitri Bayendissa, président de la Fondation qui porte son nom, a offert le 24 décembre à Voungou dans le 3e arrondissement Tié Tié des jouets aux enfants des quartiers Voungou, Loussala et Mpaka en présence de Victor Foudi, premier vice-président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, du représentant de l'administrateur-maire du 3e arrondissement et des invités.



Brice Dimitri Bayendissa remettant les jouets aux enfants Crédit photo «Adiac»

Après la sortie officielle de sa fondation il y a quelques mois, le président Brice Dimitri Bayendissa avait pris l'engagement de revenir fêter avec les enfants de cette circonscription administrative où il a passé sa tendre jeunesse. Ce qui a été fait le 24 décembre avec la distribution des jouets aux enfants de Voungou, Loussala et Mpaka. « Notre présence ici témoigne notre volonté de renouveler nos engagements à l'endroit de la population de Voungou et leur manifester notre élan de solidarité. C'est un geste d'amour que nous avons fait à l'endroit des enfants de Voungou. Nous saisissons aussi cette opportunité que nous offre cette période festive pour témoigner notre

goût du partage à travers la remise des jouets aux enfants afin d'accompagner les efforts de solidarité et de vivre ensemble », a-t-il dit.

Ce geste d'amour a été salué par le président du comité du quartier 312 Voungou La Dianga mais aussi par Gloria, une enfant bénéficiaire qui, au nom des autres enfants, a remercié chaleureusement le généreux donateur. Des kits alimentaires et autres objets ont été remis aux responsables des quartiers Voungou Terminus, Ecole, La Dianga, Marché, Loussala école, Mpaka KM8, Maternité Madeleine-Mouissou, Mpaka Eglise Saint Esprit à la fin de la cérémonie.

Hervé Brice Mampouya



## LITTÉRATURE

## « Tôt ou tard », un recueil qui conscientise

Dans ce roman de 176 pages paru aux éditions Panthéon, Kémoko Konaté relate l'histoire de Dada qui est un jeune orphelin atteint de la drépanocytose. Malgré son handicap, il fait preuve d'une volonté de fer pour réaliser les espoirs que son père a placés en lui.

A quatre ans, Dada perd sa mère, il pensait que sa mère était en voyage et, qu'un jour elle reviendrait comme lui faisait croire sa sœur Amina. Des années passent, Dada attend le retour de sa mère en vain jusqu'au jour où il s'est rendu compte du destin qui était le sien. Dada commence sa scolarité avec un nouvel handicap, il est inscrit dans une classe avec un âge bien supérieur à son âge réel. Son père qui lui dit un jour « Pour réussir tu dois étudier, tu étudieras de bon cœur, tout en respectant la société qui t'a donné naissance. Par ton œuvre, tu contribueras à la perfection de cette société. Mon enfant, l'avenir est pour les générations futures. Il est pour celles qui se mettront au travail bien fait (...) n'attendez jamais tout des autres, la nature

est suffisamment riche pour en tirer des ressources nécessaires à la vie. En aucun cas pour quelque raison que ce soit vous ne devez croisez les bras où reculer à fortiori. Si recule il ya lieu, elle doit servir de bond en avant ».

Son père poursuit « Aujourd'hui, la patrie se meurt. Les indépendances ont rendu les mêmes peuples si étrangers, si différents les uns des autres que l'homme de la chambre et du territoire voisin est considéré non plus comme des nôtres mais, comme un ennemi à abattre. Il est d'avantage si celui-ci parle une langue différente de la nôtre. L'on oublie qu'autant tous sont liés par leurs passés et leurs présents, tout le monde gît dans le dénuement total autant tous sont condamnés ensemble ou à vivre un destin commun quel qu'il soit », poursuit le père de Dada.

Dada retient de son père trois messages importants qui l'accompagneront pour le reste de sa vie : Prouver tôt ou tard ; Etudier encore étudier toujours étudier ; Travailler encore travailler et toujours travailler.

Rosalie Bindika

## GUINGUETTE AFRICAINE SURESNES 2017

## Les grandes lignes de la sixième édition dévoilées

A la tête des commandes de l'organisation, Cyriaque Bassoka et Célestin Sounda, un duo au riche palmarès des réjouissances estivales du Mont Valérien près de Paris.

A vos agendas tout neuf pour noter la date du lancement de la Guinguette Africaine 2017 à ne rater sous aucun prétexte !

Depuis cinq ans déjà, les mélomanes de la diaspora en résidence ou en séjour dans la région parisienne n'ont manqué aucun des rendez-vous de la Guinguette Africaine de Suresnes. Dès l'arrivée des beaux jours, en famille ou entre amis, une scène en plein air les attend pour des moments de dégustation culinaire, d'écoute musicale et d'esquisse de quelques pas de danse : un cocktail de divertissement « venu d'ailleurs ».

Pour 2017, les organisateurs ont prévu une élection inaugurale « Mama Liputa - Miss Guinguette 2017 » pour le 24 juin, dans la salle des Landes à Suresnes, sur le chemin de la Motte. « Ce sera une grande soirée « Mama Liputa » qui portera les couleurs



Décor en plein air de la Guinguette Africaine sur le plateau Mont Valérien de Suresnes près de Paris Crédit photo : Cyriaque Bassoka

« Miss Guinguette 2017 », explique Cyriaque Bassoka. Au programme : défilé de mode, prestations de séances de coiffure en direct, le tout agrémenté par des intermèdes musicaux d'artistes de renom.

« Par l'expérience des précédentes éditions, nous avons compris quelles étaient les attentes des participants à la Guinguette Africaine » ; « nous utiliserons à la fois la salle des Landes et l'es-

pace en plein air pour une programmation des artistes de plus en plus variée », confie Cyriaque Bassoka, heureux d'avoir chaque année la reconduite du partenariat avec les élus de la Mairie de Suresnes.

« Nous envisageons, pour cette nouvelle édition, des réjouissances de plus en plus attractives tout le long de l'été 2017 », promettent les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma

## PATRONAGE SAINTE-ANNE

## Pierre Michel Nguimbi désormais président de la section football

L'ambassadeur du Congo au Sénégal, nouveau responsable qui présidera aux destinées du club, a été désigné lors de l'assemblée générale tenue le 27 décembre à Brazzaville. Il a tout promis pour redorer le blason de l'équipe, dont les résultats sur le terrain ne sont pas ceux attendus...

« Ensemble nous devons travailler de sorte que Patronage Sainte-Anne puisse amorcer une démarche de hausse afin que dans les années à venir, l'équipe soit comptée parmi les meilleurs clubs du championnat national d'élite ligue 1 », a fait savoir le nouveau président de la section football de Patronage, Pierre Michel Nguimbi, dans son mot de circonstance. Dans les prochains jours, a-t-il indiqué, une assemblée générale extraordinaire se tiendra pour adopter le plan d'actions et le budget y relatif.

L'un des grands dossiers déjà sur la table du nouveau président, est celui du stade Félix-Eboué. Le terrain, a précisé Adolphe Diabatela, est une propriété de Patronage. Seulement, depuis près de deux ans l'équipe ne parvient plus à s'entraîner du fait que le podium du Fespam n'a jamais quitté l'aire de jeu. Les en-

trainements se font au Lycée Chaminade par rapport au programme des cours d'éducation physique et sportive (EPS) dudit établissement. Au terrain annexe du stade Alphonse-Massamba-Débat, il faut déboursier 400.000fcfa. « Une solution sera apportée à ce problème », a rassuré le président du Conseil d'administration de Patronage, Maurice N'Guesso qui a dirigé les travaux de cette assemblée générale.

Pour les défis auxquels le club est confronté, Pierre Michel Nguimbi ne travaillera pas seul. Il aura le soutien inconditionnel des présidents d'honneur de la section football dont Jean Dominique Okemba et Antoine Ibovi. Aussi, le bureau exécutif constitué de plus d'une dizaine de membres prètera main-forte au nouveau président pour relever tous les défis qui se dressent devant eux. Il s'agit, entre autres, de Jean Pierre Ngoma, premier vice-président, Rodrigue Nguesso et Feder Karim, respectivement deuxième et troisième vice-présidents. Maurice Loko assumera les fonctions de secrétaire général avec pour adjoint Alex Ngouloubi.

Une touche inattendue... « Nous n'allons pas faire

comme les autres. Il n'y a pas un modèle fixe... », a déclaré le président du conseil d'administration de Patronage. Ainsi, Maurice N'Guesso a souligné que l'entraîneur du club et son adjoint tout comme le capitaine de l'équipe seront dans le bureau exécutif de la section football. Une grande première... En rappel, la saison écoulée, Patronage a occupé le 9ème place du classement du championnat national d'élite Ligue 1. Ce, malgré les difficultés rencontrées le long du parcours. Puisque par moments, les joueurs n'étaient pas internés pour préparer les matchs et se retrouvaient parfois directement au stade, chacun à sa manière, pour livrer des matchs et éviter les forfaits.

Le président Pierre Michel Nguimbi en a pris connaissance séance tenante. Il a donc conscience des défis qui l'attendent à la tête cette formation footballistique. « C'est avec vous que nous pourrions relever le défi », a-t-il fait savoir, s'adressant aux responsables, sympathisants et supporters du club. « Avec l'équipe dirigeante qui vient d'être mise en place, nous avons des raisons d'espérer », a conclu, Maurice N'Guesso.

Rominique Nerplat Makaya

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre et Belgique)

Angleterre, 23<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Sans Prince Oniangue, non retenu, Wolverhampton bat Bristol City (3-2). Un 2<sup>e</sup> succès consécutif pour les Wolves qui s'éloignent ainsi de la zone rouge (+8 points sur Blackburn).

Angleterre, 22<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division

Remplaçant, Amine Linganzi est entré à la 89e lors de la victoire de Portsmouth à Newport County (3-2). Avec 38 points, Pompey est 4e à 5 points du podium.

Angleterre, 22<sup>e</sup> journée, 6<sup>e</sup> division

Chris Mboundou, titulaire, et Whitehawk chutent sur le terrain de Eastbourne Borough (4-2). Les Hawks sont 17<sup>e</sup> avec 22 points. Et seulement 3 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Belgique, 21<sup>e</sup> journée, 1<sup>e</sup> division

Sylver Ganvoula porte Westerlo face à Courtrai : titulaire, l'international congolais ouvre le score dès la 2<sup>e</sup> minute et d'une fort belle manière : son enchaînement sprint-contrôle du droit-frappe du gauche est parfait, tant dans la vitesse d'exécution que dans la justesse technique. Juste avant la pause, alors que les visiteurs avaient égalisé sur penalty, Ganvoula redonne l'avantage à son équipe d'une tête piquée sur un centre venu de la droite (45'+1). Westerlo l'emporte finalement 4-2 et quitte ainsi la zone rouge juste avant la trêve hivernale (15e sur 16 avec 3 points d'avance sur Mouscron). Une bonne nouvelle à laquelle Ganvoula n'est pas étranger : avec 6 buts et 1 passe décisive en 17 matchs, il est le meilleur artificier de Westerlo. Et probablement le meilleur Diable rouge de cette première partie de saison.

Marvin Baudry, titulaire dans l'axe gauche de la défense, et Zulte-Waregem concèdent le match nul face à Malines (0-0). Pourtant invaincu depuis 1 mois en championnat (4 nuls et 2 victoires), Zulte-Waregem a perdu sa première place au profit de Bruges et Anderlecht, mais conserve 4 points d'avance sur Ostende, le 4<sup>e</sup>.

En revanche, Charleroi et Francis N'Ganga, titulaire, s'éloignent du trio de tête après leur revers face à Anderlecht (0-2). Longtemps sur le podium, les Zèbres n'ont remporté qu'un seul de leurs cinq derniers matchs (pour 1 nul, 3 défaites) et ont glissé à la 6<sup>e</sup> place avec 34 points.

Sans Kévin Koumbemba, non retenu, Saint-Trond reçoit le Standard de Liège ce mardi soir.

Camille Delourme